



Vaudoise Deck

Vaudoise Assurances Holding SA 2024

Information aux actionnaires
Assemblée générale

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce document contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Le présent document est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Conception visuelle et graphisme

blossom-com.ch, cabinet de conseil RSE et communication responsable

Crédits photographiques

Page 1: 2023 FFJM giomm.ch
Pages 4, 16: 2023 FFJM Marc Ducrest
Page 5: Nicolas Jutzi
Pages 13, 22: 2023 FFJM Emilien Itim

Impression

Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch



myclimate.org/01-23-831392

Imprimé en Suisse sur du papier Lesbebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO₂, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

Retrouvez
notre rapport
annuel complet



Retrouvez
notre rapport
de durabilité



Table des matières

4 Information aux actionnaires – Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA 2024

Message du président et du directeur général

Chiffres clés

Réseau de distribution

Activités d'assurance

13 Extrait du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances – Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre

Résumé du bilan consolidé

Résumé du compte de profits et pertes consolidé

16 Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice

Bilan avant répartition du bénéfice

Compte de résultat

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

22 Rapport sur les rémunérations

Information aux actionnaires – Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA 2024



Message du président et du directeur général



Chères et chers actionnaires,

L'année 2023 s'inscrit dans un contexte géopolitique et économique complexe influencé par l'inflation, obligeant les dirigeants d'entreprise à faire preuve de résilience. Le dérèglement climatique impose au secteur de l'assurance une réflexion de fond sur certaines couvertures. Malgré ce contexte difficile, le Groupe Vaudoise Assurances réalise un très bon exercice, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 132,5 millions, contre CHF 130,8 millions en 2022.

Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs –, qui placent les besoins de notre clientèle au cœur de nos préoccupations, sont les meilleures garantes du succès de notre Compagnie. Notre identité coopérative prend tout son sens dans cette période incertaine et garantit la solidité de nos affaires. Ainsi, nous poursuivons notre transformation digitale, dont le double objectif est de mieux répondre aux attentes évolutives de notre clientèle et de rendre nos processus plus efficaces.

Diverses enquêtes nous situent dans le top 3 des meilleurs assureurs suisses en matière de satisfaction client. Cette année, la Compagnie figure en tête du classement dans la catégorie assurance automobile du sondage mené par comparis.ch. Ces résultats nous encouragent à continuer sur cette voie. Présents dans toutes les régions de Suisse, nous sommes à l'écoute des besoins de nos différentes parties prenantes et leur apportons des solutions adaptées, quel que soit le canal de communication choisi.

En 2023, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation qui recueille et analyse des données permettant d'évaluer la culture d'entreprise et la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. Lorsque la confiance et les expériences sont positives, ces derniers deviennent un moteur puissant de valeur ajoutée.

Persuadés que l'engagement des entreprises privées dans le sport et la culture est essentiel pour le bien-être de la société, nous cultivons nos valeurs dans nos activités de sponsoring. Nous nous impliquons avec conviction dans de nombreuses disciplines sportives: athlétisme, course à pied, golf, hockey sur glace et tennis. Partenaire principal de la relève de Swiss Tennis, nous nous associons à l'ensemble des événements de tennis dédié aux 5 à 18 ans et soutenons parallèlement deux grands espoirs helvétiques: Céline Naef et Dominic Stricker. Avec plus d'une centaine d'agences en Suisse, nous parrainons par ailleurs des événements dans chaque région, en phase avec notre valeur de proximité. Partenaire culturel de première importance, nous soutenons depuis de nombreuses années des théâtres, des opéras, des spectacles, des expositions et des festivals, parmi lesquels l'Opéra de Lausanne, Jazz uf em Platz et le Montreux Jazz Festival. C'est d'ailleurs cette manifestation que nous avons choisie de présenter comme fil rouge. Revivez avec nous les moments de liesse et de joie à travers ces pages.

En 2023, comme lors des exercices précédents, la Vaudoise a mis en place une série de mesures permettant de renforcer sa stratégie de durabilité. Ces actions ont couvert les quatre piliers et l'axe transverse de notre stratégie, dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Sur la base de la réalisation d'un bilan carbone en 2022, la Vaudoise s'est fixé l'objectif en 2023 de réduire ses émissions CO₂ opérationnelles par employé à temps plein (ETP) de 25% jusqu'en 2030. Cet objectif nous amènera à prendre de nouvelles mesures fortes pour diminuer notre impact carbone à partir de 2024. Pour plus d'informations sur cette question et les autres thèmes centraux de notre stratégie de durabilité, nous vous invitons à lire notre rapport de durabilité.

En 2024-2025, la Vaudoise partagera son succès avec ses assurées et assurés sous la forme d'une réduction de prime. Depuis 2011, la Compagnie a ainsi redistribué plus de CHF 390 millions. La redistribution des bénéfices est au cœur de notre nouvelle campagne de communication nationale. Afin de poursuivre cet objectif, nous redistribuerons CHF 37 millions à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, à partir du 1er juillet 2024. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.-, à CHF 22.-, et de maintenir le dividende de l'action nominative A à CHF 0.30. Ces résultats permettent en outre de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une progression de 3,3% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1'378 millions. Dans les affaires non-vie, les primes émises progressent de 4,8% par rapport à 2022 pour s'établir à CHF 1'100 millions.

En comparaison à l'excellente année 2022, nous constatons, dans les affaires vie, une diminution des primes émises totales de -3,2% pour atteindre un montant de CHF 250 millions.

Sur le plan des sinistres, l'année 2023 a été marquée par l'inflation, qui a occasionné une augmentation des prestations de réparation des véhicules, ainsi que par de nombreux orages et grêle. Après deux années caractérisées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont, pour 2023, plus de 5'000 annonces de cas qui ont été enregistrées. En cumulant ces prestations aux autres dommages naturels affectant les couvertures d'assurances sur les immeubles et le mobilier, le montant total résultant des dommages naturels s'élève à plus de CHF 38 millions et a donc plus que doublé par rapport à 2022. À nouveau, notre expertise dans l'organisation d'unités mobiles

(drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules a permis d'offrir à notre clientèle un excellent service de proximité dans les meilleurs délais.

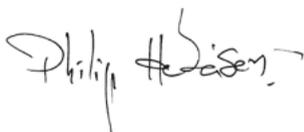
À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre croissance dans les domaines non-vie et vie devrait se poursuivre pour l'année à venir. Nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

La volatilité des marchés financiers conduit notre Groupe à maintenir des investissements largement diversifiés. Nous conservons également un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de nos couvertures sur les actions et sur les devises en conformité avec notre capacité de prise de risque. Par ailleurs, nous poursuivons notre stratégie de placement durable. Au 31 décembre 2023, 94% des actifs financiers de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie étaient gérés avec des critères répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

En ce qui concerne la gouvernance de notre Groupe, Nathalie Bourquenoud a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding qui s'est déroulée le 8 mai 2023. Elle a succédé à Chantal Balet Emery, dont le mandat s'est terminé après vingt-deux années passées au sein du Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances. Le 1^{er} janvier 2023, Patrick Streit a succédé à Christian Lager en tant que responsable des affaires P&C. Nous remercions Chantal Balet Emery et Christian Lager pour leur engagement sans faille envers notre Compagnie.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous informer sur nos activités et nos résultats.

Bonne lecture!



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

Chiffres clés

Redistribution des excédents non-vie 2024-2025

37

millions

Bénéfice de l'exercice

132,5

millions (+1,3%)

Dividendes proposés à l'Assemblée générale

25

millions (+2 millions)

Chiffre d'affaires

+3,3%

1'378,1

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'339,5

millions (+2,8%)

Ratio combiné non-vie

96,6%

Rendement net des placements

2,0% (+0,5%)

Clientes et clients qui nous font confiance

478'661

assurances (hors Epona)

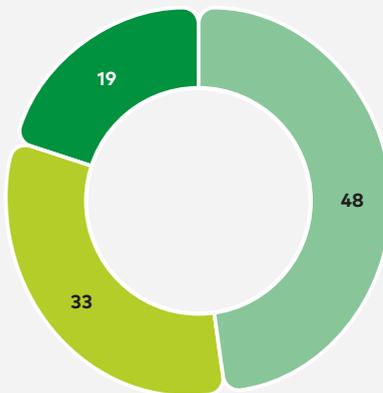
Collaboratrices et collaborateurs

1'905 ETP

(y compris Berninvest AG, neocredit.ch AG, Pittet Associés SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA)

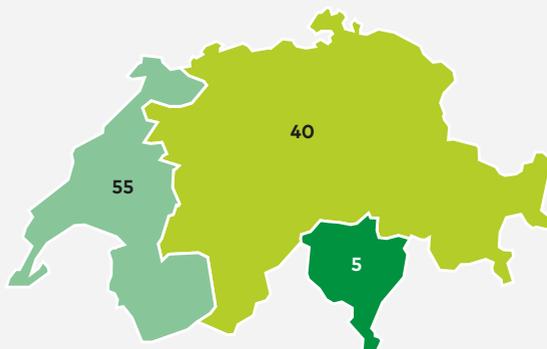
Primes par secteur en %

- Assurances P&C
- Assurances de personnes non-vie
- Assurances vie



Répartition des primes sur le marché suisse en %

- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin



Réseau de distribution

114 agences réunies en 26 agences générales

3 services courtiers de Direction

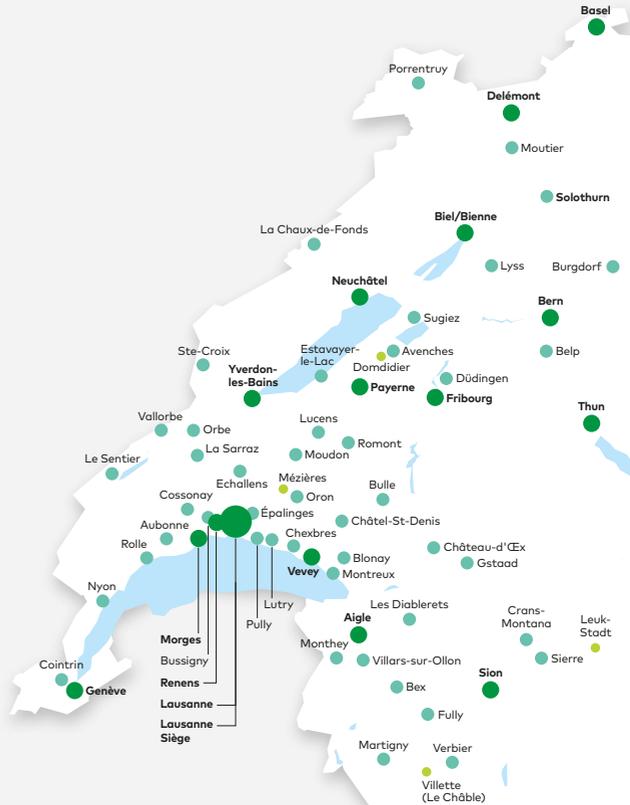
(Lausanne, Dübendorf et Lugano)

- Agence générale
- Agence
- Bureau

Agences générales

Agence de Direction

Argovie
Bâle
Berne
Bienne – Soleure
Chablais
Fribourg
Genève
Haut-Valais
Jura
La Broye
Lausanne
Morges
Neuchâtel
Nord vaudois
Oberland bernois
Ouest lausannois/Gros-de-Vaud
Rapperswil
Riviera
Sud-Est de la Suisse
Suisse centrale
Suisse orientale
Tessin
Valais romand
Winterthur
Zurich



Activités d'assurance

Avec une évolution de 3,2% par rapport à l'année précédente, le volume de primes brutes émises du Groupe Vaudoise Assurances atteint CHF 1,3 milliard.

En assurances non-vie, les primes dépassent CHF 1,1 milliard (+ 4,8%) après avoir atteint le milliard de primes pour la première fois de son histoire l'année dernière. Les affaires P&C, anciennement nommées Patrimoine, enregistrent une croissance de 2,2% en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Les assurances Véhicules à moteur restent la branche la plus importante en matière de volume pour la société et progressent de 1,7%.

Les assurances Choses affichent une croissance très satisfaisante de 3,6%. La branche Responsabilité civile réalise une croissance de 1,1%.

Quant aux assurances de personnes non-vie, leur croissance de 8,7% est historique avec un montant de CHF 36,3 millions de primes supplémentaires.

Globalement, le ratio combiné en assurances non-vie reste à un niveau favorable en dépit d'une augmentation des cas et des coûts de sinistres (96,6% en 2023 contre 93,1% l'exercice précédent).

Du côté des assurances vie, nous observons une légère baisse de l'encaissement des primes brutes émises de 3,2%. Ce recul s'explique par le fait que nous avons commercialisé une seule tranche TrendValor en 2023, contre deux l'année précédente.

Évolution des affaires

en milliers de CHF	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
	2023	2022	+/- %	2023	2022	+/- %
Ensemble des affaires						
Assurances non-vie	1'100'321	1'050'318	4,8	808'565	769'069	5,1
Assurances vie	250'283	258'683	-3,2	224'923	219'710	2,4
Total	1'350'604	1'309'001	3,2	1'033'487	988'778	4,5
Affaires directes						
Assurances non-vie	1'096'035	1'045'023	4,9	804'979	765'580	5,1
Assurances vie	249'375	257'684	-3,2	221'941	217'068	2,2
Total	1'345'410	1'302'707	3,3	1'026'920	982'648	4,5
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	4'286	5'295	-19,0	3'586	3'488	2,8
Assurances vie	907	999	-9,2	2'981	2'642	12,8
Total	5'194	6'294	-17,5	6'567	6'131	7,1

**Extrait du rapport annuel
du Groupe Vaudoise Assurances –
Comptes consolidés du Groupe
au 31 décembre**



Résumé du bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif	31.12.2023	31.12.2022
Placements de capitaux	7'582'730	7'582'044
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	398'860	329'063
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	48'450	26'796
Immobilisations corporelles	94'920	91'051
Part des réassureurs aux provisions techniques	73'208	76'420
Créances	118'979	125'731
Liquidités	287'056	312'038
Actifs de régularisation	42'865	41'868
Total de l'actif	8'743'634	8'681'576

Passif	31.12.2023	31.12.2022
Provisions techniques (brut)	5'135'632	5'229'178
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	371'298	302'878
Provisions (financières) non techniques	152'742	151'887
Fonds pour participations futures aux excédents	32'891	33'017
Engagements financiers	194'224	192'715
Autres engagements	478'927	464'054
Passifs de régularisation	38'411	31'927
Fonds propres	2'339'508	2'275'921
Total du passif	8'743'634	8'681'576

Résumé du compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

	2023	2022
Primes acquises pour propre compte	1'229'523	1'186'072
Charges techniques hors frais pour propre compte	-900'282	-830'209
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	-316'372	-303'038
Participations aux excédents attribuées	-25'375	-25'957
Résultat de placements pour propre compte	149'807	117'505
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers	5'152	-2'384
Produits de prestations de services	27'473	25'704
Frais d'administration des autres activités	-24'239	-22'134
Résultat d'exploitation	145'687	145'559
Résultat hors exploitation	805	2'022
Résultat exceptionnel	675	-
Résultat avant impôts sur les bénéfices	147'167	147'580
Impôts sur les bénéfices	-14'679	-16'773
Bénéfice après impôts	132'488	130'808

Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA



Commentaires sur l'exercice

Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667).

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

Les états financiers 2023 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2023 un bénéfice de CHF 43'532'790.–, contre CHF 39'559'344.– un an auparavant. Cette évolution résulte principalement des dividendes distribués en 2023 par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, passant de CHF 42'000'000.– en 2022 à 43'000'000.– en 2023 ainsi que d'autres produits financiers en augmentation.

Le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 0.30 par action nominative A et de CHF 22.– par action nominative B.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 20'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0.30 par action nominative A et de CHF 22.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 21.

Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant		
Trésorerie	5'253	3'728
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	438'115	420'628
Autres	1'144	666
	439'258	421'294
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	60	60
Dividendes à encaisser	43'000	42'000
	43'060	42'060
Total actif circulant	487'571	467'082
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	31'555	32'781
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	30'000	30'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	48'000	48'625
	109'555	111'406
Participations	233'332	233'148
Total de l'actif immobilisé	342'888	344'554
Total actif	830'459	811'636

Passif	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	105	12'049
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	4'808	5'389
Autres	2'786	3'972
	7'699	21'411
Provisions à court terme		
Provisions financières	-	1'965
Passifs de régularisation	893	1'023
Total capitaux étrangers à court terme	8'592	24'398
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	37'000	25'000
Emprunt obligataire	120'000	120'000
	157'000	145'000
Total capitaux étrangers à long terme	157'000	145'000
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserves légales issues du capital		
- Réserve issue d'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- Réserve légale générale issue du bénéfice	22'158	22'158
Réserves facultatives issues du bénéfice	538'828	521'828
Propres parts du capital	-45'997	-45'997
Bénéfice au bilan		
- Solde reporté de l'exercice précédent	3'503	1'847
- Bénéfice de l'exercice	43'533	39'559
Total capitaux propres	664'867	642'237
Total passif	830'459	811'636

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2023	2022
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	46'484	44'067
Autres produits financiers	9'290	7'256
Total produits d'exploitation	55'774	51'322
Charges financières	-4'948	-1'802
Autres charges d'exploitation	-6'570	-7'755
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	44'256	41'766
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-269	-1'719
Bénéfice avant impôts	43'986	40'047
Impôts directs	-454	-487
Bénéfice de l'exercice	43'533	39'559

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	43'533	39'559
Dividendes non distribués sur propres actions ¹⁾	2'097	1'381
Solde reporté de l'exercice précédent	1'406	466
Solde disponible	47'036	41'406
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice ²⁾	20'000	17'000
Dividende		
- CHF 0.30 par action nominative A (CHF 0.30 en 2022)	3'000	3'000
- CHF 22.- par action nominative B (CHF 20.- en 2022) ³⁾	22'000	20'000
Solde à reporter	2'036	1'406
Total	47'036	41'406

1) Le montant de CHF 20'000'000.- de dividendes proposés pour 2022 a été réduit de CHF 2'097'000.- en raison des 104'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

2) Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

3) Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.

Rapport sur les rémunérations



Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 29 juin 2022 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ainsi que les art. 732 ss CO, et plus particulièrement les art. 734 ss CO pour le rapport sur les rémunérations. Les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA ont été modifiés et adaptés à la révision du Code des obligations liée à la réforme de la société anonyme dans le cadre de l'Assemblée générale 2023.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs et communiquée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Après avoir obtenu la certification Equal-Salary de 2018 à 2020, la Vaudoise applique depuis 2021 les critères de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et utilise l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui a confirmé la compatibilité du modèle de rémunération avec la LEg en matière de salaires.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administratrices, des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale, en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil d'administration. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et les agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaboratrices et collaborateurs internes et externes ont une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaboratrices et collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations additionnelles.

Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer leur identification à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chacune et chacun une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs du service interne (voir point 4 «Service interne» ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), ainsi que les objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaboratrices et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

VOP

Le VOP est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de mieux refléter la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité, qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaboratrices et collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 180% en 2023.

Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2023, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie.

Objectifs personnels

Chaque collaboratrice, chaque collaborateur et chaque membre de la Direction reçoit un ou plusieurs objectifs personnels qui peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.

4. Rémunération des collaboratrices et collaborateurs

Service interne

La part variable constitue un montant de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible est comparée à différents benchmarks externes et internes.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction de la collaboratrice ou du collaborateur. Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par la collaboratrice ou le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Les collaboratrices et collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel, construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, tel que présenté ci-dessus, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaboratrices et collaborateurs concernés. À compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1'200.–. Il se monte à CHF 1'080.– pour l'année 2023.

Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui diverge de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente, fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration et sur préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous le point 3 et d'objectifs personnels. La rémunération variable annuelle combine des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil d'administration.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée, baptisé Long Term Incentive (LTI), plan entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, au besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires, évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires. Des critères liés à la durabilité et d'autres objectifs stratégiques 2025 ont été ajoutés à partir de 2023.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible dans le système actuel, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants:

Les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50% d'objectifs personnels quantitatifs (30%) et qualitatifs (20%) ainsi que de 50% d'objectifs quantitatifs collectifs, lesquels sont le VOP (20%), le développement des affaires (10%), le ratio de sinistres (7,5%), le ratio de frais (7,5%) et le rendement des placements (5%). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante: soit le VOP (35%), la croissance de primes (20%), le ratio combiné (25%), la durabilité (10%), la notoriété (5%) et la satisfaction client (5%).

L'article 20 des statuts fixe les durées de résiliation des contrats qui prévoient des rémunérations. Pour les contrats de durée indéterminée, le délai de congé est de six mois alors que les contrats de durée déterminée ne peuvent être conclus pour une période supérieure à un an.

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et les crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne peuvent excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne peuvent excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration, relatives au montant maximal de la rémunération fixe et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvellerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2022, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 8'900'000.– pour l'année 2023. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'376'240.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2023 aux membres de la Direction

	2023	2022
Rémunérations		
Fixe	4'087'153	3'380'684
Variable STI	1'762'115	1'469'629
Variable LTI*	1'051'952	920'278
Contributions patronales aux charges sociales	1'475'020	1'349'935
Total	8'376'240	7'120'526

* Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2023. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans plus tôt.

Le montant du STI versé en 2023 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'657'436.– (y compris CHF 290'421.– de charges sociales) et diffère de CHF +50'058.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2023 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 897'847.– (y compris CHF 45'595.– de charges sociales) et diffère de CHF -40'442.– du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général, CHF 1'300'911.– y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 228'705.– (en 2022: CHF 1'297'271.– y compris CHF 231'765.–). La partie variable représente en 2023 CHF 545'457.– (en 2022: CHF 554'906.–).

Le montant du STI versé en 2023 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 320'273.– (y compris CHF 56'137.– de charges sociales) et diffère de CHF -3'840.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2023 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 235'219.– (y compris CHF 11'945.– de charges sociales) et diffère de CHF -9'193.– du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'310'270,85 (CHF 2'294'243,95 en 2022). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, directeur général, se monte à CHF 560'000.– depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2023 aux anciens membres de la Direction

En 2023, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2023		31.12.2022	
		Nombre	Valeur en CHF	Nombre	Valeur en CHF
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	200	88'000	200	84'600
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt. Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Karim Abdelatif	Directeur, dépt. Ressources humaines	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt. Finances, CFO	250	110'000	150	63'450
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'320	3	1269
Stanislas Bressange	Directeur, dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt. Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt. Asset Management, CIO	100	44'000	100	42'300
Christian Lager	Directeur, dépt. Patrimoine (jusqu'au 31 mars 2023)	*	*	3	1'269
Jacques Marmier	Directeur, dépt. Assurances de Personnes	3	1'320	3	1'269
Patrick Streit	Directeur, dépt. P&C (anciennement Patrimoine) (dès le 1 ^{er} avril 2023)	-	-	**	**
Total		556	200'640	459	194'157

* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises en 2023

L'article 19 des statuts fixent le nombre de fonctions externes, qui peuvent être exercées par les membres de la Direction.

Sont citées ci-dessous les fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises, soit des sociétés n'appartenant pas à 100% au Groupe Vaudoise. La participation à des groupements d'intérêts figure dans le chapitre Gouvernance du rapport annuel. Il est précisé que les membres de la Direction reversent intégralement à la Vaudoise les honoraires perçus dans le cadre de mandats auprès d'entreprises tierces ou groupements d'intérêt. Les membres de la Direction ne figurant pas dans la liste ci-dessous n'exercent aucun mandat auprès d'autres entreprises.

Jean-Daniel Laffely	Christoph Borgmann	Nathalie Follonier-Kehrli	Reto Kuhn
Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug	Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux, Lausanne	Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid	Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens		
	Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle		

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Le Conseil d'administration a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes, définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du Conseil, qui est un invité permanent aux quatre comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent, en outre, des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

b. Rémunération et prêts accordés au Conseil d'administration

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

En 2023, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'900'000.- pour la période allant de l'Assemblée générale 2023 à l'Assemblée générale 2024. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'681'766.- (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2023			2022		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Philippe Hebeisen président	376'242	85'712*	461'954	376'299	85'767*	462'066
Chantal Balet Emery, vice-présidente ¹⁾	83'608	4'485	88'093	178'444	22'253*	200'696
Jean-Philippe Rochat, vice-président ²⁾	158'716	8'381	167'097	132'758	9'083	141'841
Martin Albers, membre	192'483	12'590	205'073	181'707	12'225	193'932
Nathalie Bourquenoud, membre ²⁾	87'484	5'867	93'351			
Javier Fernandez-Cid, membre	127'256	6'188	133'444	117'042	6'280	123'321
Eftychia Fischer, membre	139'652	9'731	149'383	141'873	9'869	151'742
Peter Kofmel, membre	174'400	9'072	183'472	178'803	9'311	188'113
Cédric Moret, membre	150'218	10'303	160'521	132'542	9'281	141'823
Total	1'490'059	152'329	1'642'388	1'439'466	164'069	1'603'535

* Montant englobant une contribution à un plan retraite.

1) Jusqu'au 9 mai 2023 2) Dès le 9 mai 2023

Membres externes du Comité d'investissement du Conseil

Eric Breval, membre externe	26'727	1'741	28'468	24'500	1'596	26'095
René Sieber, membre externe	25'465	469	25'934	23'263	350	23'613
Total	52'192	2'210	54'402	47'763	1'946	49'709

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Enfin, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres du Conseil d'administration et leurs proches

	Fonction	2023		2022	
		Nombre	Valeur en CHF	Nombre	Valeur en CHF
Philippe Hebeisen	Président	310	136'400	310	131'130
Chantal Balet Emery	Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2023)	*	*	120	50'760
Jean-Philippe Rochat	Vice-président (dès le 9 mai 2023)	100	44'000	100	42'300
Martin Albers	Membre	100	44'000	100	42'300
Nathalie Bourquenoud	Membre (dès le 9 mai 2023)	-	-	**	**
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	44'000	100	42'300
Eftychia Fischer	Membre	100	44'000	100	42'300
Peter Kofmel	Membre	200	88'000	200	84'600
Cédric Moret	Membre	-	-	-	-
Total		910	400'400	1'030	435'690

* Cette personne n'étant plus membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2023, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Conseil d'administration au 31 décembre 2022, cette information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres du Conseil et les membres externes du Comité d'investissement du Conseil auprès d'autres entreprises en 2023

L'article 19 des statuts fixe le nombre de fonctions externes qui peuvent être exercées par les membres du Conseil d'administration.

Martin Albers

Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich

Nathalie Bourquenoud

Fondatrice et directrice, Oxadi AG, Fribourg

Fondatrice et directrice, Bourquenoud Consulting, Fribourg

Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich

Javier Fernandez-Cid

Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid

Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid

Eftychia Fischer

Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

Jean-Philippe Rochat

Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Administrateur et membre du Comité de nominations et rémunération, Hochdorf Holding AG, Hochdorf

Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

Administrateur et Président du Comité d'audit, Casino Barrière Montreux, Montreux

Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis

Administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Administrateur, Cofigo SA, Morges

Président du Conseil d'administration, Caroz SA, Bursinel

Président du Conseil d'administration, Veillon Immobilière SA, Bussigny

Administrateur, Ferragamo (Suisse) SA, Mendrisio

Administrateur, Miauton Holding SA, La Chaux-de-Fonds

Administrateur, Sagrave Holding Gravier SA, Lausanne

Administrateur et membre du Comité d'audit, VW Volleyball World SA, Lausanne

Peter Kofmel	Cédric Moret	Eric Breval	René Sieber
Président du Conseil, Commercium Immobilien AG, Cham	Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Lausanne	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i>	<i>(membre externe du Comité d'investissement)</i>
Président du Conseil, Hotel Seaside AG, Spiez	Vice-président du Conseil d'administration, ELCA Group SA, Lausanne	Directeur général, Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/ APG), Genève	Membre externe du Comité de placement du Conseil d'administration, Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), Lausanne
Président du Conseil, GVFI Europe B.V., Rotterdam	Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges	Membre du Comité d'innovation, AVADIS Fondation de placement, Zurich	Administrateur et membre du comité, GAMA Asset Management SA, Genève
Président du Conseil, GVFI SA, Bâle	Membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA	Expert externe du Comité de placement, Caisse de pension d'IBM Switzerland, Zurich	Mandat de conseil, BSR Black Swan Resilience SA, Chêne-Bourg
			Professeur, AZEK Centre de formation des professionnels de l'investissement, Bülach
			Membre de l'Advisory Board, Center of Competence for Sustainable Finance (CCSF), Université de Zurich, Zurich

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre des conditions très favorables à ses collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: elle prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 109,9% en 2021 et de 111,1% en 2022; en matière d'assurances Accidents et Maladie, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurées et assurés. En 2024, cette épargne sera intégrée dans un seul plan de prévoyance, dont les cotisations de la personne assurée sont au choix de cette dernière.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le contrat de réassurance complète (longévité, invalidité et décès) qui liait la Caisse de pension à Swiss Life n'est plus en vigueur. Depuis cette date, la Caisse est devenue autonome dans la gestion et l'appréciation de ses risques, particulièrement ceux concernant les risques financiers et de longévité. En 2023, elle a décidé d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2024, une prévoyance professionnelle simplifiée et améliorée en faveur de ses assurées et assurés.

